

Bulletin d'histoire politique

L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle : nouvelles formes du cosmopolitisme ? « Histoire, identité et démocratie »

Charles-Philippe Courtois



Volume 16, numéro 3, printemps 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056177ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056177ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courtois, C.-P. (2008). L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle : nouvelles formes du cosmopolitisme ? « Histoire, identité et démocratie ». *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 117–132. <https://doi.org/10.7202/1056177ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'histoire à l'épreuve de la diversité culturelle : nouvelles formes du cosmopolitisme ?

« Histoire, identité et démocratie »

CHARLES-PHILIPPE COURTOIS
Historien

« Le moyen d'avoir raison dans l'avenir est,
à certaines heures, de savoir se résigner à être démodé »

– Ernest Renan

Qu'est-ce qu'une nation ?, p.35.

INTRODUCTION

La nation démocratique dont parle Ernest Renan, celle qui incarne le peuple souverain, a en effet subi, depuis la Sainte-Alliance, les contrecoups de diverses idéologies : autoritarisme, nazisme, marxisme et aujourd'hui un certain nihilisme dit post-modernité. Il n'est pas à la mode d'invoquer la nation, malgré le retour de la démocratie depuis la chute de l'URSS. Paradoxalement, un certain « droit-de-l'hommeisme » s'est même érigé en contradiction avec la démocratie. La nation, quoique intimement liée à l'instauration de la démocratie, n'est donc pas toujours bien accueillie de nos jours, en particulier selon un certain cosmopolitisme¹. De façon étonnante mais symptomatique, on peine au Québec à évoquer la nation dans un programme scolaire d'histoire pourtant lié à l'éducation à la citoyenneté.

Or il serait pour le moins singulier que, au moment où le Premier ministre Charest proclame : « Le Québec est une nation » à Paris², et où Bernard Landry enjoint le pouvoir fédéral d'admettre la proposition de Michael Ignatieff sur la reconnaissance du Québec comme nation civique³, il serait singulier qu'au même moment un gouvernement responsable devant

l'Assemblée *nationale* du Québec acceptât un programme d'histoire scolaire « post-nationale », tel que présenté au printemps 2006⁴.

La réflexion sur l'enseignement scolaire de l'histoire renvoie à de profondes interrogations de notre temps : qu'est-ce que la nation et qu'est-ce que la démocratie aujourd'hui ? dans le double contexte du pluralisme identitaire interne et du défi externe que la mondialisation présente à l'autodétermination, mais aussi à la diversité culturelle ? Car c'est en répondant à ces questions d'abord que l'on pourra adéquatement jauger nos programmes d'histoire scolaire, et enfin discuter de la philosophie qui soutient la réforme.

Une dérive postmoderne dite « socio-constructivisme », joue encore à refaire le monde et « l'Homme nouveau », s'obstinant à ne pas tirer les leçons humanistes du xx^e siècle. L'instauration d'un programme d'histoire dite « post-nationale » a superficiellement été justifiée par la diversité ethnique des Québécois⁵. Et, plus profondément, au nom d'une libération de leur condition nationale, puisque le rappel de la trame nationale, prétendent certains, reviendrait à persuader les Québécois de la nécessité de l'indépendance alors que le « post-nationalisme » les mettrait en accord avec leur état d'ambiguïté, du moins c'est ce qu'on prétend. Ce sont là les deux problèmes que nous traiterons, la diversité ethnique et la légitimité de l'application du « post-nationalisme » au Québec, après avoir défini la nation moderne en général et au Québec.

NATION, DÉMOCRATIE, CULTURE ET HISTOIRE

Alors, qu'est-ce que la nation moderne ? Nation, peuple, État et République sont des termes qui s'enchevêtrent. Rousseau définit la République de façon pragmatique comme tout régime où le peuple est le véritable souverain⁶. Avec son Assemblée nationale, le Québec est une République selon cette définition rousseauiste. (Et le patriotisme est une vertu nécessaire à la République !) Autrefois la nation désignait un peuple uni par une culture et des lois spécifiques, qu'on associait à une origine commune⁷. Puis la nation a revêtu une valeur non seulement culturelle mais aussi politique, intrinsèque à l'idée de démocratie. Les nations au sens moderne surgissent dans l'histoire humaine lorsque des peuples entreprennent de lutter pour l'autodétermination (indépendance ou autonomie), un État démocratique⁸. Bien sûr, pour prendre en compte cette histoire, il faut prendre au sérieux l'histoire politique et la démocratie : les démocrates conséquents voudront que cette histoire aussi ressorte des programmes scolaires, pas seulement les optiques du structuralisme ou du pluralisme politiquement correct.

La nation est un terme qui, à partir de la Révolution française, désigne la représentation du peuple souverain. C'est à ce titre qu'elle nous concerne encore au premier chef⁹. La nation autonome demeure une condition pratique de la liberté comme de la diversité culturelle de l'humanité. Elle dépend d'une capacité de représentation qui découle d'un développement culturel valorisé. Les représentations sont nécessaires à la vie d'une communauté politique ; celle de la nation est intrinsèquement liée à l'histoire et à la pratique de la démocratie moderne dans « une communauté de partage et de redistribution¹⁰ », une communauté politique bien plus vaste que la Cité antique et pourtant sentimentalement et culturellement liée.

Cette représentation, cette volonté, exigent une mémoire, comme toute conscience. La nation est un principe spirituel, dit Renan, constitué par « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; [et] le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage que l'on a reçu indivis ». C'est donc « une grande solidarité » qui s'exprime par une volonté présente et repose sur la mémoire d'un passé commun de gloires et de souffrances, la conscience d'un héritage et la volonté de le perpétuer dans un programme d'avenir : avoir souffert, joui, espéré ensemble et vouloir continuer de souffrir, jouir, espérer ensemble. L'identification patriotique demeure nécessaire à cette grande solidarité qu'est une république démocratique.

La nation aujourd'hui se définit par un ensemble de caractéristiques culturelles et politiques qui font son unité : une langue, un territoire, des lois, une histoire commune, une volonté de vivre ensemble et de durer manifeste, et une représentation politique généralement dotée de pouvoirs souverains. Cette volonté de vivre ensemble, est fondatrice du contrat social et inséparable de la démocratie¹¹. Ce principe n'a rien perdu de sa vigueur ni de sa pertinence devant la mondialisation et le pluralisme identitaire, bien au contraire puisque nous sommes toujours plus nombreux sur Terre à nous proclamer démocrates.

Pourtant ce sont des défis posés à la nation qui, s'ils ne sont pas correctement relevés, risquent de saper la plupart des nations occidentales en tant que corps de souveraineté de leur peuple. *Demos* menacé de se disloquer en quasi-nationalités ethniques, avec toutes les tensions que cela peut entraîner et l'affaiblissement accru du pouvoir du peuple, dans un contexte de mondialisation néo-libérale qui menace déjà de l'affaiblir¹². Renan avait déjà identifié cette menace, qu'il appelait le système turc, et lui imputait la ruine de l'Orient, le multiculturalisme angoissait Gandhi pour les mêmes raisons¹³. En effet, point de démocratie sans *demos* ! C'est une évidence qu'il faut rappeler à l'ère du postmodernisme. Ce danger est en même temps un

défi posé à la diversité culturelle, car celle-ci repose d'abord et avant tout sur un ensemble de foyers nationaux, bien vivants, pour pouvoir s'échanger¹⁴.

Le géographe Yves Lacoste plaide pour réaffirmer l'importance des nations dans un monde globalisé¹⁵, au nom du développement humain¹⁶. L'avertissement de Renan, devant le caractère mortel des nations, est très actuel : « [l'] existence [des nations] est la garantie de la liberté, qui serait perdue si le monde n'avait qu'une loi et qu'un maître¹⁷ ». Lacoste remarque que la souveraineté ultime qui revient à la nation est de plus en plus partagée en pratique et s'applique comme une indépendance dans l'interdépendance¹⁸, ce qu'illustrait l'épithète de Robert Bourassa, d'ailleurs.

Pour conclure cette définition, nous pouvons reprendre la définition que Lacoste propose de la nation, adaptée au Québec : « La nation est une représentation géopolitique qui désigne [...] un ensemble de plusieurs [...] millions d'hommes et de femmes qui, sur un territoire précisément délimité, parlent une même langue, acceptent les mêmes lois et relèvent d'un même État ; leurs activités relèvent d'une division du travail très poussée, leurs idées religieuses sont diverses, tout comme les origines ethniques de leurs familles, leurs niveaux sociaux sont très inégaux et leurs opinions politiques sont contradictoires ; néanmoins, dans leur très grande majorité, ces hommes et ces femmes sont profondément attachés au principe fondamental [d'autonomie] de leur nation dans le cadre de [la Confédération canadienne]¹⁹ ». L'ensemble culturel et politique qu'est la nation moderne n'a donc rien à voir avec l'ethnisme ou le sang. Il faut distinguer la nation démocratique du nazisme autant que la solidarité républicaine du bolchevisme ! À cet égard, dans le cadre d'un patriotisme républicain, celui d'un ensemble culturel et politique, l'opposition entre nationalisme ethnique et civique tient du faux débat, car la culture nationale n'est pas l'ethnie²⁰.

Certes, l'État-nation québécois est moins complet dans la Confédération canadienne que celui de la France dans l'Union européenne, seulement ce qui est inachevé n'est pas inexistant²¹. Le Monument national, par exemple, boulevard Saint-Laurent, est un projet inachevé, à ne pas confondre avec inexistant. La question posée par le programme « post-national » revient à trancher : choisissons-nous son entretien et développement ou son démantèlement ?

Bref, la nation québécoise désigne un ensemble culturel et politique doté de représentations manifestes, telles que l'Assemblée nationale du Québec, ses deux Chartes²², etc. L'existence et la perpétuation de la nation québécoise, au-delà des changements de nom politique, est une constante affirmation dans notre histoire, depuis 1774 jusqu'à nos jours en passant notamment par 1791, 1837, 1848, 1867 et la Révolution tranquille. Préférer parler de l'histoire du tracteur que de la trame de ces dates, ce n'est pas prendre la démocratie au sérieux ! C'est pourtant ce que fait le programme proposé.²³

QUELS OBJECTIFS POUR L'HISTOIRE NATIONALE À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE ?

Le Québec a réaffirmé son droit et sa volonté de durer en 1867 en récupérant l'autodétermination en éducation. Il a réitéré et mis à jour ce désir de durer en intégrant l'immigration qui devait désormais être importante, avec l'adoption de la Charte de la langue française, ce qui nous amène à notre premier problème. Ainsi, l'argument voulant que la mémoire nationale québécoise doive être marginalisée, sous prétexte que tous ne sont pas de même origine ethnique²⁴, est-il recevable ?

De façon contradictoire, sous prétexte de la diversité des origines ethniques, on accuse le récit national d'être ethnociste, tout en catégorisant de façon déterministe et ethnociste les néo-Québécois pour les exclure de la nation. Le Québec, démocratie de droit civil, est fondé sur le droit du sol et non un droit du sang exclusif, et il constitue comme nation un ensemble culturel et politique dont l'appartenance ne découle pas de critères ethnocistes²⁵. La question est d'importance puisqu'il revient à l'école d'intégrer. C'est même la principale institution québécoise à qui incombe l'intégration. L'argument, s'il était admis, mettrait en pièces toute ambition québécoise d'intégrer l'immigration, avec les conséquences néfastes que cela implique pour la démocratie et la culture québécoise, et la propre continuité de la nation.

Or le Québec a choisi non le multiculturalisme mais l'interculturalisme, non pas la ségrégation mais l'intégration dans le partage. Les principes de la nation démocratique républicaine, souvent définie comme « modèle français » en opposition au modèle allemand, mettent l'accent sur l'égalité politique des citoyens et le droit du sol, plutôt que l'origine ethnique et le communautarisme religieux. Cet idéal garde toute sa pertinence dans des démocraties de droit civil comme le Québec, attachées à l'égalité politique de tradition romaine, qui pour les nations françaises a évolué de l'universalisme catholique à l'idéal de la laïcité, et les distingue des nations anglo-saxonnes.

Les partis politiques de l'Assemblée nationale sont unanimes à déclarer que le Québec est une nation. Alors la confusion ne devrait pas régner : les élèves devraient tous être intégrés à la nation par l'école. Tous les enfants sont de futurs citoyens québécois. À ce titre, cette identité et la mémoire nationales sont leur patrimoine à tous, et ils ont tous avantage à accéder à ces connaissances pour mieux comprendre la communauté politique et culturelle dont ils font partie : le Québec, et le Québec avant le Canada – sinon autant céder la compétence au fédéral. L'enseignement scolaire de l'histoire ne peut négliger les connaissances nécessaires au citoyen, en particulier l'histoire nationale, en développant son sens critique²⁶.

Pour intégrer et pour aider la nation à se perpétuer, le programme scolaire d'histoire devrait favoriser la connaissance de la trame nationale depuis la fondation du Québec jusqu'à nos jours, en passant par les luttes contre l'assimilation et la domination, pour la démocratie et l'émancipation. Ce sont les valeurs symbolisées par les deux Chartes québécoises, leurs hauts et leurs bas, qui ressortent de cette trame nationale. Pour aider l'enfant à devenir un futur citoyen, il faut lui donner accès à ce savoir qui l'aidera à comprendre sa démocratie. Du même chef, l'importance nouvelle des néo-Québécois dans la nation d'aujourd'hui justifierait d'accorder une place plus importante aux vagues d'immigration et à la diversité dans la trame nationale, ce qu'il est aisé de faire.

Ainsi, la Nouvelle-France est un exemple d'ouverture comparée aux autres colonies américaines – envers les amérindiens qui pouvaient accéder individuellement à l'égalité politique ou tout simplement, vivre comme peuples alliés – et la diversité existait chez les colons fondateurs. De même l'épisode de la lutte démocratique des Patriotes est un grand moment d'inclusion républicaine à la nation, que symbolisent l'élection d'Ézéchiél Hart²⁷, la diversité ethnique des Patriotes ou leur déclaration d'indépendance et des droits. La première vague massive d'immigrants, celle des Irlandais, suscita de nombreuses démonstrations de générosité et de charité dignes d'admiration, au XIX^e siècle, suscitant une forte intégration par le mariage et l'adoption qui donna les Émile Nelligan, Daniel Johnson ou Claude Ryan de notre histoire.

La mémoire nationale peut facilement s'ouvrir à la diversité très contemporaine des identités tout en continuant de transmettre le récit national, ce que Jacques Beauchemin appelle le compromis raisonnable²⁸, sans sombrer dans un prétendu « post-nationalisme » qui, s'il était intégral, risquerait de pousser vers un « post-démocratisme » mais qui, en pratique, favorisera une intégration des enfants au multiculturalisme canadien et non comme citoyens québécois. Le contexte particulier du Québec impose d'être particulièrement vigilant à cet égard.

LÉGITIMITÉ DE LA PHILOSOPHIE SOUS-JACENTE À LA RÉFORME

Nous avons vu que la diversité des origines ethniques ne peut justifier le « post-nationalisme » (dans une république²⁹ ou démocratie de droit civil). Au contraire, comme le prescrivent la Charte de la langue française et la logique, l'école doit intégrer et non exclure ou fragmenter, si nous voulons demeurer cohérents avec la volonté québécoise de durer qui fonde notamment l'autodétermination québécoise en matière d'éducation. S'il importe par conséquent que l'État et l'école encouragent l'identification à la nation,

pour tous les futurs citoyens, y compris ceux d'adoption, plutôt que de la décourager et d'exclure sur une base ethnique, c'est aussi parce que le patriotisme est une vertu utile à la « République ».

Si une confusion grave, entre multiculturalisme anglo-saxon et interculturelisme québécois, lequel se situe entre le républicanisme jacobin et ce modèle communautariste³⁰ (développant donc un républicanisme québécois plus souple que le jacobin, en tout cas spécifique), semble avoir créé un terrain propice à la réception de cette réforme du programme scolaire d'histoire, une philosophie politique sous-tend la dissolution radicale de la mémoire nationale qui est proposée. Cette philosophie se dit « post-nationaliste », et c'est notre second problème à traiter. Elle n'est pas favorable à la représentation du Québec comme une nation, et est donc en contradiction avec ses institutions démocratiques. L'auteur principal en est sans doute Jocelyn Létourneau.

Par conséquent, il importe de nous pencher sur la démarche théorique de Létourneau avant de nous demander si l'imposition de cette option « post-nationaliste » répond à des exigences démocratiques. L'essentiel des thèses ambiguës et alambiquées de Jocelyn Létourneau est exposé dans *Passer à l'avenir*. Dans le jargon abscons qui lui est propre, il part en guerre contre feu *Notre maître le passé* de Lionel Groulx³¹, pourtant enterré depuis le credo moderniste de la Révolution tranquille, et il propose de substituer à la mémoire nationale du « Je me souviens » le concept de « se souvenir d'où l'on s'en va ». Abscons, disons-nous, parce que les effets et les intentions de l'auteur se cachent derrière des termes ésotériques de son cru.

Létourneau déplore que la mémoire québécoise, de lutte nationale que couronne une émancipation à la Révolution tranquille, soit largement répandue. Il l'appelle « l'histoire tabarnaco »³² pour signifier toute l'estime qu'il a pour cette identification à la nation québécoise, qu'il s'échine à limiter de manière ethniciste (erronément³³). Il voit dans cette conscience un excès de mémoire³⁴. Pourquoi ? Parce qu'il prétend ouvrir les consciences et je cite, à une « prédisposition à un recommencement régénérateur »³⁵. C'est donc une révolution culturelle que, tel un nouveau Mao, Létourneau voudrait imposer.

Le passé québécois, la mémoire nationale, bloqueraient selon Létourneau l'avenir, et l'historien devrait au contraire laisser l'avenir ouvert. On se demande bien ce que veut dire Létourneau, puisqu'en fait, l'avenir se conçoit comme ouvert et indéfini par définition. Ce doit donc être un avenir bien précis dont Létourneau croit bloqué par cette mémoire, n'est-ce pas, ce qui le frustre au point de vouloir programmer un reformatage de la mémoire québécoise ?

En fait, à la question « pour quel avenir, en effet, se souvenir ? » qu'il pose en conclusion de son premier chapitre, Létourneau répond au chapitre

trois, intitulé « Quelle histoire pour l'avenir du Canada ? » Dans ce chapitre, il demande aux intellectuels de forger « une narration de médiation et de conciliation plutôt que de séparation ». On comprend alors l'insistance dans le premier chapitre sur l'oubli, pour pouvoir pardonner³⁶. Citons-le : « Il s'agit plutôt de l'aboutissement d'un deuil, qui s'étant mué en pardon, ouvre un univers d'avenir », c'est-à-dire l'avenir bien précis que souhaite Létourneau, soit « l'avenir du Canada », et dont il craint que les Québécois ne se détournent à cause de leur mémoire. Or lobotomie imposée et pardon ne sont pas identiques : seul le second est volontaire (et n'implique pas de disparaître³⁷). Au fond, en minorisant la mémoire québécoise, Létourneau propose de réécrire le récit national en fonction d'un avenir canadien : c'est ce que signifie, et camoufle, l'expression « se souvenir d'où l'on s'en va³⁸ ».

L'unité canadienne devrait donc être reprogrammée dans l'esprit des Québécois, parce qu'apparemment leur mémoire et la conscience nationale qui en découle, les inciteraient à la séparation. Ici, Létourneau se révèle déterministe : la mémoire québécoise serait un appel presque irrésistible à l'indépendance. Il s'avère doublement déterministe, puisqu'il présente l'avenir comme une fatalité que lui comprend, vers lequel il nous aiderait à passer, plutôt qu'une question de choix démocratiques. Pour en revenir à la mémoire québécoise, n'est-elle pas plutôt, et avant tout, porteuse de l'identité nationale ?

En réalité les Québécois sont partagés sur la souveraineté, mais pas sur l'existence et l'autonomie québécoises, depuis longtemps consensuelles³⁹. Les citoyens québécois ne sont donc pas déterminés à associer leur identification nationale avec l'indépendance. Il serait plus juste de dire, d'après notre histoire nationale, que la mémoire québécoise est porteuse d'une volonté de durer comme ensemble culturel et politique distinct, que (jusqu'ici) de réaliser la séparation, pour parler comme Létourneau. Reprogrammer cette mémoire nationale selon les vœux de Létourneau serait donc faire courir à la nation québécoise un risque bien plus grand que d'hésiter sur la question de l'indépendance. La lobotomie prescrite est une ablation de l'identité québécoise.

Létourneau reconnaît lui-même que l'entreprise est risquée⁴⁰ : cet oubli, s'il était profond, entraînerait la disparition du sujet québécois de l'histoire, de toute représentation du Québec comme ensemble culturel et politique⁴¹. C'est un programme trudeauiste dépourvu de légitimité du point de vue de l'Assemblée nationale et de son État québécois. Ce n'est plus un avenir ouvert, mais déterminé canadien, que Létourneau veut imposer cavalièrement aux esprits par l'histoire officielle et scolaire⁴².

Seulement, en sapant la capacité d'intégrer les enfants à une identité québécoise, pareil diktat entraînerait à terme une fusion, fusion que Létourneau

lui-même reconnaît que les Québécois n'ont jamais voulu ni ne veulent⁴³. Létourneau n'avance pas à visage découvert sa volonté de passer à une histoire qui efface l'identité québécoise et fasse place à du neuf, place qui serait très accueillante pour le multiculturalisme canadien en pratique.

On comprend pourquoi Létourneau voudrait tant que nous cessions de parler de nation québécoise, pour n'utiliser plus que de termes politiquement impuissants, tels que « groupe » ou « société ». La nation a une valeur politique et culturelle qui représente l'autodétermination du peuple, la démocratie, ce que ne peuvent rendre groupe ou société, qui sont des agrégats assez neutres d'individus ayant peu de rapport avec le *demos* de la démocratie. (Société est un terme sociologique et non politique, purement descriptif, qui peut s'appliquer à la société d'un club de golf, autant qu'à la société brésilienne). Imagine-t-on les Québécois représentés par une « Assemblée groupusculaire », célébrer le 24 juin une « fête sociétale » ? C'est absurde⁴⁴.

Sans surprise, le discours post-nationaliste ressemble énormément à celui qui était tenu par d'anciens dédaigneux de la démocratie, marxistes et structuralistes, qui n'accordaient pas d'importance à cette structure politique. Par exemple, jadis, (dans une autre vie), Gilles Bourque, dans un ouvrage placé sous le signe de l'orthodoxie marxiste, enjoignait les intellectuels marxistes à refuser de parler de nation. L'État national et le nationalisme seraient un pur effet du « MPC », le mode de production capitaliste⁴⁵. Voici ce qu'écrivait Gilles Bourque : « Nous préférons pour notre part, évacuer les notions de nation et de nationalité, [. . .], et leur substituer les termes de formation sociale et de groupe linguistique⁴⁶ ».

Les termes employés par Létourneau pour ne pas parler de nation n'ont donc rien de nouveau, ils sont identiques à ceux des anciens détracteurs marxistes de la démocratie et de la nation. Étant donné l'importance démocratique et culturelle de la représentation, de l'identité nationale, son élimination ne devrait se faire, selon un processus éthique et démocratique, que si la nation choisit publiquement d'abdiquer son autonomie et son identité. En un mot, il faudrait un référendum sur l'abdication nationale !

Le danger de l'éclatement de la mémoire et de l'identification à la nation québécoise que représenterait un enseignement véritablement « post-national » serait une décision grave. Elle serait en contradiction avec la déclaration *unanime* de l'Assemblée nationale que le Québec forme une nation. Sa légitimité démocratique paraît donc nulle. La nation québécoise n'a pas abdiqué. Rien ne nous permet de croire que la volonté populaire des citoyens québécois est de mettre fin à cette aventure.

Lorsque Létourneau prétend favoriser une troisième voie, ni fédéraliste ni souverainiste, qu'il appelle lui-même « la voie de la marmotte (*sic*) »⁴⁷,

il oublie que l'abolition de la nation québécoise, dans le cadre canadien, n'aurait rien d'une troisième voie⁴⁸.

L'identification culturelle et politique au Québec, nécessaire, comme dans toute démocratie, aux efforts que requièrent le bien commun et la perpétuation de sa culture unique, seraient grandement diminués, s'ils étaient privés de la mémoire nationale. Si, en revanche, l'éducation favorise l'identification à la nation dans le partage interculturel et l'ouverture de la nation aux échanges d'une humanité mondialisée, alors le peuple, la nation, la « République » des Québécois en seront renforcés, au profit de notre démocratie et de la portion de la diversité culturelle de l'humanité qui nous incombe. C'est ainsi que nous (Québécois de toutes origines) pourrions nous construire un avenir commun, un avenir québécois, et non devenir du passé!

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cf. La polémique qu'a pu susciter, auprès de certains socialistes et clercs intellectuels ou médiatiques, l'invocation de la Nation, son importance en solidarité, démocratie, culture, etc. par la candidate socialiste à la Présidence de la République française, Ségolène Royal. L'évocation reçoit davantage la sympathie du *Figaro* plus gaulliste et de *L'Humanité* communiste, que de *Libération* ou du *Monde*. Dans *Le Monde*, 1^{er} octobre 2006, Isabelle Mandraux : « Candidate déclarée, Ségolène Royal exalte la nation » (n. s.).
2. Jean Charest. « Le Québec est une nation », propos recueillis par Jean-Michel Demetz, *L'Express*, 27 juillet 2006.
3. Bernard Landry, « Une nation ? *Yes sir!* », *La Presse*, 27 octobre 2006.
4. Consulter la version du programme « Histoire et éducation à la citoyenneté » dont la fuite suscita la polémique en avril 2006 ; parmi les réactions voir la revue *Argument*, vol. 9 n° 1, automne 2006-hiver 2007, « L'état des lieux en éducation au Québec ». Voir également « Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15 n° 2, hiver 2007.
5. Cf. J.-F. Cardin, ci-dessous, sur une histoire québécoise trop ? québécoise. Voir Antoine Robitaille, « Cours d'histoire épurés au secondaire », *Le Devoir*, jeudi 27 avril 2006, p. A1. Citons Cardin, « Mais la notion de citoyenneté entre 1959 et aujourd'hui a énormément changé. Elle est beaucoup moins ethnique, beaucoup moins nationale ». Où est-ce que la citoyenneté n'est pas nationale ? La confusion entre ethnique et national est à la hauteur du produit. Voir aussi les critiques dans Antoine Robitaille, « Fournier rejette l'histoire épurée », *Le Devoir*, 28 avril 2006, p. A1.
6. Nous référons ici au *Contrat social*.
7. Prenons pour exemple la définition du dictionnaire de l'Académie française, en 1694.

8. Est-ce que tous les peuples identifiés forment des nations? Pas exactement. On distingue les milliers de peuples de la Terre des nations, par la volonté et la capacité d'autodétermination de ces dernières, c'est-à-dire de former un État autonome ou indépendant. En principe, il faudrait distinguer peuples et nations, car tous les peuples ne peuvent pas former des nations, et distinguer le nationalisme des patriotes de celui des nationalistes, contrairement à l'usage courant : en pratique, ces distinctions ne sont pas respectées.

9. Pour de plus amples développements, nous renvoyons le lecteur à Dominique Schnapper, *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, NRF, Essais, 1994.

10. P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 578. Rosanvallon a approfondi notre compréhension des liens entre nationalité et citoyenneté. Il a très bien identifié le risque de désagrégation de la vie démocratique que représenterait le « post-nationalisme », comme le multiculturalisme et le postmodernisme (dans la pratique, le multiculturalisme canadien est tempéré par une assimilation et une adhésion à la nation *canadian*, ce qui pose pour l'application du « post-nationalisme » au Québec un second niveau de défi à la perpétuation de la nation québécoise, pourvue de moins de pouvoirs et d'institutions pour recréer le lien nécessaire). Tenter de nier le besoin de la catégorie de l'étranger sape toute possibilité de solidarité politique : « Cela reviendrait à vider de tout contenu l'idée de nationalité [...]. C'est nier du même coup l'existence d'une *société politique* distincte en son essence de la société civile, surtout si cette dernière est appréhendée sur un mode « différentialiste » (c'est-à-dire comme simple juxtaposition d'individus et de groupes hétérogènes). Plus aucun principe d'unité et d'identité collective ne peut alors être formulé : le social et le local deviennent des catégories terriblement abstraites, dont l'ouverture n'est paradoxalement plus du tout un gage d'insertion mais fonctionne au contraire comme une gigantesque machine à créer de l'indifférence entre les hommes, risquant par contrecoup de provoquer [des] crispation[s] identitaire[s] » (p. 580).

11. On pourrait dire que le terme « nation » exprime le lien politique et culturel qui solidarise un peuple en même temps que sa souveraineté, souveraineté qui est à la fois le pouvoir qu'il exerce à travers son État autonome et une souveraineté dans les cœurs, d'allégeance, qu'exprime le terme « patriotisme ».

12. C'est une question de démocratie et de solidarité : Michel Seymour (dir.), *Nationalité, citoyenneté et solidarité*, Montréal, Liber, 1999.

13. Renan avait déjà défini cette menace, départageant le modèle républicain du multiculturalisme, qu'il appelait le système turc : « La politique turque de la séparation [en] nationalités d'après la religion a eu de bien plus graves conséquences : elle a causé la ruine de l'Orient », Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation?*, Paris, Mille et une nuits, 1997, p. 14. Comme aujourd'hui Amartya Sen, dans son dernier livre, *Identity and Violence. The Illusion of Destiny*, New York, Norton, 2006, où il cite

(p. 169) notamment l'angoisse de Gandhi devant cette dislocation que promouvait le multiculturalisme impérial britannique.

14. La diversité culturelle du multiculturalisme dans une grande ville cosmopolite et anglophone est à la diversité culturelle des nations, au mieux, ce qu'un jardin zoologique est aux aires naturelles du globe : sans les dernières, les premières se tariront avant longtemps. Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe, qui s'applique à merveille aux peuples et aux nations engagées par la Convention sur la diversité culturelle.

15. Lacoste confronte la source de l'opprobre que peut susciter la nation : c'est la confusion entre la nation historiquement liée à la souveraineté du peuple et la monstrueuse mutation de l'idéologie allemande en nazisme. Or celui-ci n'était basé ni sur l'autodétermination des peuples, ni sur une culture, mais sur le sang et dépassait le nationalisme pour fonder un empire prétendument aryen – les SS pouvaient être de diverses nationalités et langues tandis que des Allemands étaient éliminés suivant leur origine ethnique.

16. Lacoste en réfère à ce propos à Robert Reich, l'économiste du Président Clinton ; il suscite l'opprobre mais est rejoint par divers intellectuels, tels que J. R. Saul dont la proclamation du retour du « nationalisme positif » fut moins polémique, serait-ce que dans le contexte états-unien et *Canadian*, le patriotisme officiel est moins controversé que chez d'autres nations occidentales ? *The Collapse of Globalism* est l'exact contre-pied de *The End of the Nation-State* de Kenichi Ohmae.

17. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Paris, Mille et une nuits, 1997, p. 33.

18. Même une assemblée mondiale de citoyens, si elle était possible, devrait laisser aux nations au moins autant de souveraineté que les Cantons suisses, et se garder d'imposer « une loi, un maître » pour l'humanité, pour le bien de la liberté et de la diversité culturelle. Un peu à la différence de Renan, nous croyons que la Confédération helvétique est davantage qu'une nation : c'est en quelque sorte une ligue de Cité-États unis par un pacte de défense de leur liberté qui passe par le respect de la souveraineté des membres. Ces intérêts communs ont créé une solidarité commune supra-cantonale, grâce au respect de la suprématie du patriotisme cantonal.

19. Yves Lacoste, *Vive la nation. Destin d'une idée géopolitique*, Paris, Fayard, 1997, p. 329 : « La nation est une représentation géopolitique qui désigne, plus ou moins clairement selon les niveaux culturels, un ensemble de plusieurs dizaines de millions d'hommes et de femmes qui, sur un territoire précisément délimité, parlent une même langue, acceptent les mêmes lois et relèvent d'un même État ; leurs activités relèvent d'une division du travail très poussée, leurs idées religieuses sont diverses, tout comme les origines ethniques de leurs familles, leurs niveaux sociaux sont très inégaux et leurs opinions politiques sont contradictoires ; néanmoins, dans leur très grande majorité, ces hommes et ces femmes sont profondément attachés au principe fondamental d'indépendance de leur nation dans le cadre de l'Union européenne ». En italique, ce que nous avons modifié pour appliquer la définition contemporaine de la nation française à la nation québécoise. Ce qui fait consensus, c'est le maintien de

l'État québécois, tandis que son développement à l'intérieur du Canada ou comme État souverain demeure une question ouverte.

20. 95 % des francophones de la Confédération canadienne sont Québécois, et 95 % des Québécois parlent français. Seulement, cette unité culturelle qui lie le Québec et le singularise, n'est pas définie de manière ethnociste, ethnocisme qui exclurait des francophones québécois d'origines diverses et inclurait des anglophones du Canada et des États-Unis d'origine canadienne-française.

21. Par exemple, les nations polonaise, irlandaise, finlandaise, lituanienne ou arménienne existaient bel et bien, avant de recouvrer leur indépendance au ^{xx}^e siècle. Leur imposer le « post-nationalisme » n'aurait aidé ni la liberté, ni la diversité culturelle de l'humanité, mais la tyrannie et l'oblitération des cultures.

22. On peut même dire qu'elles participent d'une constitution implicite ou embryonnaire de la « république » (au sens rousseauiste) québécoise. Cf. Daniel Turp, *Nous, peuple du Québec*, Québec, Le Québécois, 2005.

23. Cf. le programme « Histoire et éducation à la citoyenneté » dans son état printanier. Pour une perspective qui insère le récent programme dans une plus longue dérive du MEQ, influencée par un contexte politique post-référendaire, qui semble avoir dévoyé la première proposition de réforme qui visait à ajouter du contenu, dès les années 1990, cf. *Le rapport Lacoursière sur l'enseignement de l'histoire, dix ans plus tard*, numéro thématique du *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n^o 3, printemps 2006.

24. Jean-François Cardin, « Enseignement de l'histoire – les programmes d'histoire nationale, une mise au point », *Le Devoir*, samedi 29 avril 2006, page Idées : les manuels québécois étaient trop québéco-québécois (*sic*) ! Si les manuels québécois n'enseignent pas un point de vue québécois, qui le fera ? Sans conscience québécoise, la démocratie québécoise et sa culture se déliteraient.

25. Si les minorités, que forment la minorité nationale anglaise et les premiers peuples, sont les exceptions qui confirment la règle, il n'y a rien là que de très banal, du Brésil à la Finlande, en passant par les États-Unis ou même la France. La nation finlandaise n'est pas définie ethniquement, mais culturellement et politiquement, et l'existence des minorités suédoise et laponne, très semblable au cas québécois, n'infirmes pas l'existence de la nation finlandaise définie politiquement et culturellement. N'oublions pas que les exceptions culturelles qui donnent droit à des écoles n'empêchent point l'égalité politique du vote et qu'il n'en résulta pas plus de validité pour une conception ethnique – si celle-ci prévalait sur le mode allemand, plusieurs millions de *Canadians* et États-uniens seraient québécois de droit et les néo-Québécois, non.

26. Pour une plus ample discussion des deux confusions semées sur l'enseignement de l'histoire pour en éliminer l'histoire nationale et politique, à savoir, outre la prétention à diviser ethniquement plutôt que d'intégrer les Québécois, la confusion entre épistémologie universitaire, où scepticisme et structuralisme sont à étudier, et

connaissances scolaires, je me permets de renvoyer à Charles Courtois, « Histoire d'une confusion », *L'Action nationale*, vol. CXVI, n° 6, juin 2006, p. 16-28.

27. Les Patriotes, dans une dynamique de républicanisme influencée par l'exemple de la République française, firent changer les règles parlementaires pour qu'un parlementaire non chrétien puisse être élu, en l'occurrence un Trifluvien de confession juive. Ce fut le premier de l'Empire britannique. De manière générale, on confond trop souvent encore la dynamique nationalitaire et démocrate de la lutte des Patriotes pour l'autodétermination (dont le gouvernement responsable devait être une première étape historique), avec un nationalisme ethnique, commettant ainsi un anachronisme. L'histoire de la lutte des Patriotes pour l'autodétermination devrait occuper une place de choix dans nos manuels, si ceux-ci prétendent mettre en valeur la démocratie.

28. Jacques Beauchemin, *L'histoire en trop*, Montréal, VLB, 2002.

29. Au sens rousseauiste.

30. Cf. Guillaume Rousseau, *La nation à l'épreuve de l'immigration*, Québec, Le Québécois, 2006.

31. Jocelyn Létourneau, « Se souvenir d'où l'on s'en va », dans *Passer à l'avenir*, Montréal, Boréal, 2000, p. 38 : « Le passé ne peut en effet être érigé en maître ».

32. *Ibid.*, p. 36.

33. Létourneau tente par tous les diables dans *Passer à l'avenir* d'ethniciser la mémoire nationale et de fragmenter ethniquement les Québécois en désignant les « Québécois d'ascendance canadienne-française » comme les seuls que le récit national concerne, ce que le programme scolaire proposé prend, malgré leur majorité, comme une raison pour oblitérer cette histoire au nom de l'ouverture. En réalité, au lieu d'une ouverture, il s'agit d'une exclusion ethnociste des néo-Québécois de la nation québécoise qui est particulièrement perverse et néfaste pour le vivre-ensemble démocratique et la perpétuation de la culture québécoise. En outre, l'expérience des classes d'histoire en Cégeg francophone démontre que c'est faux.

34. *Op. cit.*, p.37.

35. *Ibid.*

36. *Op. cit.*, p.37.

37. Dans une dispute entre un fort et un faible, demander au plus faible, seul ou sans reconnaissance, de s'oublier et de pardonner, cela porte un nom : l'injustice. Létourneau allègue que ce n'est que le fonctionnement normal d'une fédération ou d'une confédération. Or c'est absolument faux, il suffit d'observer le cas de la Confédération suisse. Aucun Canton ne se trouve nié et ostracisé comme le Québec qui n'a pas signé la Constitution parce qu'on refuse de le reconnaître, même quand des fédéralistes comme R. Bourassa le proposent. La Suisse est un cas multinational. Dans les fédérations démocratiques unies par une langue et une culture, telles que celles de l'Australie, des États-Unis ou de l'Allemagne, l'équivalent de cette hostilité envers un État-membre n'existe pas non plus.

38. Cf. Jocelyn Létourneau, « Quelle histoire pour l'avenir du Canada ? », dans *Passer à l'avenir*, p. 79-108.

39. Dans une proportion des trois-quarts, ils estiment former une nation et sont favorables à participer avec une équipe nationale propre aux championnats, à l'instar de l'Écosse. Sur la nation, sondage Ekos d'août 2006, cité dans le *Globe and Mail*, 15 septembre 2006 par Jeffrey Simpson, « It's Divisive to Talk About Quebec Nation ». Sur Équipe Québec, sondage Léger Marketing à l'automne 2006, cité notamment par François Parenteau, « Go, Équipe Québec ! », *Voir*, vol. 20, n° 42, 19 octobre 2006. Dans les deux cas, 72 % des Québécois appuient la nation ou l'Équipe nationale.

40. Jocelyn Létourneau, « Se souvenir d'où l'on s'en va », dans *Passer à l'avenir*, Montréal, Boréal, 2000, p.38 : « Or [...] cette opération délicate [...] voire dramatique par les risques qu'elle comporte ».

41. Ce risque, il voudrait le faire courir dans l'espoir d'obtenir « l'accomplissement complet [...] de la dualité structurante du Canada », accomplissement dont l'indépendantisme serait le vrai frein : Jocelyn Létourneau, « Quoi transmettre ? », *Passer à l'avenir*, p. 158.

42. D'ailleurs son ouvrage part d'une réflexion sur le rapport Lacoursière et il semble appliquer son programme institutionnellement.

43. Comment peut-on l'imposer alors au programme scolaire sans une délibération extensive et *démocratique* qui mette en lumière les risques qu'elle fait courir au « noble désir québécois de durer » ? Plutôt que noblesse, Létourneau y voit d'« anciens et fatigants canons identitaires » : Létourneau, « Quoi transmettre ? », *Passer à l'avenir*, p. 159. On se demande alors pourquoi il juge incompréhensible que Hubert Aquin parle de « fatigue culturelle », cf. Radio-Canada, Première chaîne, événement Hubert Aquin de la semaine du 6 novembre 2006.

44. Mais c'est pourquoi le gouvernement du Québec ne voulait plus, cette année, parler de politique nationale de l'agriculture : il se ferait plus trudeauiste que bourrassiste, mais en douce car cela se défend malaisément en public.

45. Alors qu'en réalité les Révolutions américaine et française précédèrent la révolution industrielle, bien sûr.

46. Gilles Bourque, *L'État capitaliste et la question nationale*, Montréal, PUM, 1977, p. 147.

47. « Le Québec devrait se comporter comme une marmotte ! » *dixit* Létourneau : Antoine Robitaille, entrevue avec Jocelyn Létourneau, « Le débat sur la nation, une perte de temps ! », *Le Devoir*, 6 nov. 2006, p. A1 et suiv. Bizarrement, Létourneau use d'un exemple pour confirmer ce qu'il appelle l'ambiguïté québécoise, qui est que le PLQ de Charest est surtout populaire quand il se montre nationaliste. Comment pourrait-il continuer à être nationaliste sans nation ? L'ambiguïté qu'il décèle dans le passé mériterait un long développement : si elle fait partie du passé québécois, c'est aussi parce que l'option indépendantiste n'était pas concrète donc pas susceptible de

se présenter aux esprits. Le parallèle est à faire avec l'athéisme dont Lucien Febvre démontrait la grande difficulté au temps de Rabelais : l'idée demandait de plus amples développements culturels pour être représentés aux esprits de manière autre qu'extrêmement exceptionnelle. De surcroît, trouver de l'ambiguïté dans le passé ne permet pas de l'imposer tyranniquement à l'avenir.

48. En théorie, une vraie troisième voie serait confédérale, c'est-à-dire qu'elle pousserait plus loin la logique de la Confédération tel que dans le modèle exemplaire suisse, ce qui signifierait de clarifier davantage la représentation politique de la nation québécoise par une constitution et une citoyenneté propres, tel un canton suisse. À l'inverse, abolir la nation, réduire l'identification au Québec, dans un contexte où de surcroît l'immigration est appelée à être importante, c'est plutôt pencher la balance entre les voies de Trudeau et Lévesque très fortement, et pas dans le sens de Lévesque, ni des nationalistes québécois fédéralistes.